



MILLENNIUM
CHALLENGE ACCOUNT
CÔTE D'IVOIRE
LABORATOIRE
D'EXCELLENCE

Addendum N° 01 au Dossier d'Appel d'Offres

Référence : MCA-CI/WORKS/CB/355

Conception et réalisation des travaux de construction de deux centres d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle (ETFP)

Septembre 2023

Le présent Addendum N°01 au Dossier d'Appel d'Offres (DAO) Réf. MCA-CI/WORKS/CB/355 est émis conformément aux Instructions aux Soumissionnaires (IS) - Clause 9, pour modifier le DAO.

Le Dossier d'Appel d'Offres est modifié comme suit :

➤ **SECTION III. CRITERES DE QUALIFICATION ET D'EVALUATION**

➤ **Tableaux des qualifications**

- **Sous-critère 9 - Chiffre d'affaires annuel moyen : supprimé et remplacé par :**

Sous-critère	Exigences	Entité Unique	Coentreprise ou association			Documents requis
			Tous les membres	Chaque membre	Au moins un membre	
9. Chiffre d'affaires annuel moyen	1. Chiffre d'affaires annuel moyen minimal des activités de construction de : - Lot 1 : Trois milliards trois cents millions (3 300 000 000) Francs CFA - Lot 2 : Trois milliards (3 000 000 000) Francs CFA, calculé comme le total des paiements certifiés reçus pour les contrats en cours ou terminés, au cours des trois (3) dernières années (2020 à 2022). Les valeurs déterminant le chiffre d'affaires annuel des activités de construction doivent être démontrées dans les états financiers vérifiés (comptes de résultat) des trois (3) dernières années (2020 à 2022) et doivent être considérées comme données à titre indicatif.	Doit satisfaire aux exigences.	Doit satisfaire aux exigences.	Doit satisfaire 25 % des exigences.	Doit satisfaire 55 % des exigences.	Formulaire FIN-2
	2. Chiffre d'affaires annuel moyen minimal de la conception de : - Lot 1 : (Trois cent cinquante millions (350 000 000) Francs CFA - Lot 2 : Trois cents millions (300 000 000) Francs CFA, calculé comme le total des paiements certifiés reçus pour les contrats en cours ou terminés, au cours des trois (3) dernières années (2020 à 2022). Les valeurs déterminant le chiffre d'affaires annuel des activités de conception doivent être démontrées dans les états financiers vérifiés (comptes de résultats) des trois (3) dernières années et doivent être considérées comme données à titre indicatif.	Doit satisfaire aux exigences	Sans objet	Sans objet	Doit satisfaire aux exigences	

➤ **SECTION V. EXIGENCES DU MAITRE D'OUVRAGE**

➤ **ANNEXES**

Les annexes 3 et 4 ont été complétées comme suit :

- ANNEXE 3 : Plan topographique des sites du CFPMI et de CMTL :
<https://www.dropbox.com/scl/fo/rqy39gei22tawbppsqsqo/h?rlkey=oiicz2idiwcy1ozt8z8wvrugq&dl=0>
- ANNEXE 4 : Rapport géotechnique G1 des sites du CFPMI et de CMTL :
<https://www.dropbox.com/scl/fo/jvixmihusd976flt4e96l/h?rlkey=ajrjc0zflnxapzg88vdd6wtxe&dl=0>

Toutes les autres clauses et conditions du Dossier d'Appel d'Offres restent inchangées.